

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT PENAL ET SCIENCES CRIMINELLES	
Parcours-type	Droit pénal et science criminelle FOAD	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf sur dérogation accordée par le Président sur proposition du jury d'examen		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
<p>En Master 1, S'il le souhaite, l'apprenant peut effectuer un stage d'une durée minimale de 8 semaines dans le courant de l'année universitaire. Ce stage a pour finalité de favoriser son insertion professionnelle en lui permettant d'acquérir et de valoriser des compétences.</p> <p>En master 2:</p> <p><u>L'étudiant en formation initiale doit :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Soit effectuer un stage dans une entreprise ou une autre organisation, d'une durée minimale de six semaines. <p>Ce stage a pour finalité de favoriser son insertion professionnelle en lui permettant d'acquérir et de valoriser des compétences.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soit réaliser un mémoire de recherche <p><u>L'apprenant en reprise d'étude doit:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Soit effectuer un stage dans une entreprise ou une autre organisation, d'une durée minimale de six semaines. Ce stage a pour finalité de favoriser son insertion professionnelle en lui permettant d'acquérir et de valoriser des compétences. - Soit réaliser un mémoire de recherche, - Soit justifier d'une présence en entreprise pendant une période d'au moins deux mois et rédiger un rapport d'activité sur une thématique validée par le responsable de formation. 		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année. En Master 1 , les examens seront organisés en présentiel ou en distanciel. La modalité retenue sera communiquée au plus tard 1 mois avant la tenue des épreuves. Pour les matières évaluées à l'oral, les apprenants ayant participé aux sujets forum peuvent se voir attribuer jusqu'à 2 points sur 20 supplémentaires sur la note d'examen terminal, à la libre appréciation de l'examinateur.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
<p>Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master</p> <p>Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence</p> <p>Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master</p>		

MASTER 2		DROIT PENAL ET SCIENCES CRIMINELLES									Session unique		Observation session d'examens			
Parcours-type		Droit pénal et sciences criminelles FOAD									Contrôle Terminal					
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Heures CM (en ligne)	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée				
UE	ANNUEL	UE1 - Enseignements fondamentaux		100		20	20	Oui	Oui							
Matière	ANNUEL	Droit pénal général	Porteur	25						CT (Contrôle terminal)	Écrit	2 X 5h00	l'UE1 est évaluée par deux épreuves écrite sur deux matières choisies par l'équipe pédagogique d'une durée de 5h par matière - le coefficient est le même pour chaque épreuve			
Matière	ANNUEL	Droit pénal spécial	Porteur	15												
Matière	ANNUEL	Droit de la peine	Porteur	15												
Matière	ANNUEL	Procédure pénale	Porteur	25												
Matière	ANNUEL	Histoire du droit pénal et de la procédure pénale	Porteur	10												
Matière	ANNUEL	Doctrines et philosophie pénales	Porteur	10												
UE	ANNUEL	UE2 - Enseignements complémentaires		50		10	10	Oui	Oui							
Matière	ANNUEL	Droit pénal international	Porteur	10						CT (Contrôle terminal)	Oral		Les UE 2 et 3 seront évaluées par un grand oral commun.			
Matière	ANNUEL	Droit pénal de l'Union européenne	Porteur	10												
Matière	ANNUEL	Droit pénal et CEDH	Porteur	10												
Matière	ANNUEL	Systèmes répressifs de droit comparé	Porteur	10												
Matière	ANNUEL	Droit pénal constitutionnel	Porteur	10												
UE	ANNUEL	UE3 - Enseignements spécialisés		50		10	10	Oui	Oui							
Matière	ANNUEL	Droit pénal et données personnelles	Porteur	10						CT (Contrôle terminal)				Oral		Les UE 2 et 3 seront évaluées par un grand oral commun.
Matière	ANNUEL	Droit pénal des affaires	Porteur	10												
Matière	ANNUEL	Droit pénal des mineurs	Porteur	10												
Matière	ANNUEL	Droit pénal de l'environnement	Porteur	10												
Matière	ANNUEL	Cybercriminalité	Porteur	10												
UE	ANNUEL	UE4 - Pratique professionnelle		30				Non	Non							
Matière	ANNUEL	Pratique des droits de la défense	Porteur	5						UE non évaluée						
Matière	ANNUEL	Pratique des parquets	Porteur	5												
Matière	ANNUEL	Pratique du juge : JI, chambre de l'instruction, JLD Juridictions de jugements	Porteur	5												
Matière	ANNUEL	Pratique de l'application des peines	Porteur	10												
Matière	ANNUEL	Pratique pénitentiaire	Porteur	5												
UE	ANNUEL	UE5 - Voie professionnelle OU voie recherche				20	20	Oui	Oui							
Matière	ANNUEL	Rapport de stage (durée minimale du stage 6 semaines)						Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	Rapport de stage				
Matière	ANNUEL	Mémoire - rédaction soutenance						Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Mémoire/Soutenance					
	ANNUEL	TOTAL		230		60	60									